



PRÉFET DE LA DRÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 15/06/2022

CANICULE : VIGILANCE ORANGE EN DRÔME

La France connaît depuis le début de la semaine les premiers signes d'une vague de forte chaleur. En Drôme, déjà touchée par un phénomène de sécheresse précoce depuis plusieurs semaines, les températures progressent rapidement, en journée mais aussi durant la nuit.

Les prévisions de Météo France pour les prochains jours sont les suivants:

La nuit prochaine sera chaude dans la vallée du Rhône, les températures minimales seront de l'ordre de 20°C, et les températures maximales en journée atteindront 37° à 38° dans le sud du département, et 36° à 37° dans le nord du département.

La journée du vendredi 17 juin connaîtra une vague de chaleur encore plus importante : les maximales seront de l'ordre de 37°C à 39°C en plaine et jusqu'à 40°C à l'abri, localement. Le Sud de la vallée du Rhône connaîtra des températures nocturnes allant de 24 à 26°C. Dans le reste du département, elles atteindront 20°C à 22°C.

Le pic de chaleur devrait perdurer jusqu'à samedi, avec des maximales en légère baisse comprises entre 37° et 39° et des températures minimales qui devraient atteindre 17° à 20°.

Les températures devraient baisser à partir de samedi en soirée. Les fortes chaleurs risquent cependant de revenir la semaine prochaine.

Compte-tenu des prévisions météorologiques, le département de la Drôme est placé en vigilance orange canicule, ce mercredi 15 juin 2022 à partir de 16h00.

La préfète de la Drôme a mobilisé les acteurs territoriaux concernés (maires, conseil départemental, services de l'Etat, opérateurs des transports, fournisseurs d'énergie etc.) pour la mise en oeuvre des mesures adaptées à la bonne gestion sanitaire de cette vague de chaleur.

Les services de l'Etat sont mis en alerte et veillent à la mobilisation des moyens et à la coordination des opérations.

Les maires sont invités à activer leur cellule communale de suivi et en tant que de besoin, leur plan communal de sauvegarde, à assurer le suivi des personnes fragiles isolées ou vulnérables, et à diffuser toutes les recommandations sanitaires à la population par tout moyen, aménager/ préparer un espace rafraichissant.

**Cabinet du Préfet
Service Départemental de la
Communication Interministérielle**

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

RECOMMANDATION SANITAIRES

Rappel des conseils utiles pour les personnes fragiles et leur entourage (personnes âgées, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes...)

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif et ne buvez pas d'alcool ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez votre corps (au moins le visage et les avant bras) plusieurs fois/ jour,
- Mangez en quantité suffisante ;
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, bibliothèque municipale, supermarché...);
- Évitez les efforts physiques au maximum et si vous devez pratiquer une activité physique, mouillez votre t-shirt et votre casquette et renouveler fréquemment l'opération ;
- Maintenez votre logement frais (fermez fenêtres et volets la journée, ouvrez-les le soir et la nuit s'il fait plus frais) ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches et, dès que nécessaire, demandez de l'aide.

Rappel des signes d'alerte de déshydratation, notamment chez les personnes âgées

- Modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer.
- Maux de tête, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions.
- Nausées, vomissements, diarrhée, soif.
- Crampes musculaires.
- Température corporelle élevée (supérieure à 38,5°C).
- Agitation nocturne inhabituelle.

Les réactions aux fortes chaleurs (malaise, évanouissement, déshydratation, etc.) peuvent se manifester à retardement suite à une exposition aux températures élevées, il est donc nécessaire de prendre ses dispositions en amont.

Les nourrissons, les jeunes enfants et les adultes s'exposent aussi au risque de la déshydratation car ils transpirent beaucoup pour maintenir leur corps à la bonne température. Pour y remédier, ils doivent boire abondamment, surtout de l'eau ou des boissons non alcoolisées.

Les étudiants et les lycéens qui passent leurs examens de fin d'année doivent penser à s'hydrater.

Les travailleurs en extérieur sur les chantiers et dans les travaux agricoles sont eux aussi exposés et doivent adapter leur activité professionnelle à la situation en aménageant autant que possible leurs horaires, en protégeant leur tête et en s'hydratant sans attendre d'avoir soif.

Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, appelez le 15.

Notre département est également concerné par une sécheresse précoce, et chacun doit adapter son comportement face au risque d'incendie, même dans la sphère privée. Pour les barbecues, les usagers sont invités à privilégier les barbecues fixes qui sont plus sécurisés, à ne jamais les placer sous un arbre, à opter pour une surface plane et incombustible et à éviter les jours de vent en période de sécheresse. Enfin, pour rappel, les feux de camp sont strictement interdits toute l'année tout comme fumer en forêt.

Restez informés:

<https://solidarites-sante.gouv.fr/sante-et-environnement/risques-climatiques/article/vagues-de-chaueur>
<https://meteofrance.com/previsions-meteo-france/drome/26>

Cabinet du Préfet
Service Départemental de la
Communication Interministérielle

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr